

## CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2011

<b>Les enseignants :</b> Mme Blavier(PS/MS) Mme Le Mouël (GS) Mme Hanse (CP) Mme Barrieu (CE2) Mme Aulin (CM1) M. Louys (PS/MS) M. Kouchy (CE1) M. Le Tutour (CP/CE2) M. Bellot (CM2)	<b>La mairie :</b> M. Gachet M. Laporte Mme Faure
<b>Représentants des parents d'élèves</b>	
<b>FCPE</b> Mme Ducq Mme Alibert Mme Mira Mme Thomas Mme Betencourt Mme Casset M. Smets M. Almeras	<b>Parents non affiliés</b> Mme Simon

**Début de séance : 19h30**

### **Présentation des nouveaux enseignants :**

- Mme Barrieu est l'enseignante des CE2 et est en charge de l'USEP.
- M. Bellot remplace cette année Mme Wilmot, enseignante des CM2 pendant sa maternité.
- Mme Taysse assure le complément de service de Mme Barrieu en CE2 le jeudi et le 1/4 de décharge de Mme Blavier (PS/MS) le lundi.

✓ **Règlement intérieur :**

Il a été lu et approuvé ce jour par le Conseil d'école.

✓ **Exercice d'évacuation :**

- Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 17/10/11 à 16h00. L'évacuation s'est déroulée en 2 ou 3 minutes.

- Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS (Le Plan Particulier de Mise en Sûreté ) a été effectué le 10/11/11 (concernant les risques chimiques consécutifs à l'accident d'un poids-lourd sur l'autoroute, feu de forêt, tempête).

Le signal demandant la mise à l'abri devant être distinct de l'alarme incendie, Mme la Directrice actionne une corne de brume, mais devant sortir pour ce faire dans la cour, elle demande à la mairie s'il est envisageable d'avoir 2 tonalités de sonnerie sur l'alarme déjà existante.

✓ **APE (Association Pédagogique de l'École) :**

Mme la Directrice demande à un parent de chaque association de parents d'élèves de rejoindre l'association, pour assurer la transparence.

Mme Le Mouël (trésorière de l'association) présente le bilan :

- Recettes:  
Subvention Mairie: 3 000 euros  
Adhésion: 865,90 euros  
Photos: 2 088 euros

Journal: 457 euros  
Don des parents d'élèves: 1 167 euros  
L'avoir précédent s'élève à 3 250 euros.

- Dépenses:

Voyages: 759 euros  
Assurance école: 70 euros  
Abonnement: 177 euros  
Frais divers: 778 euros  
Pédagogie: 4 641 euros (21 euros par enfants)  
Matériel collectif: 956 euros  
Bus: 1 326 euros

Le bénéfice de l'année s'élève à 2 993 euros. Il est inférieur de 500 euros par rapport au début de l'année dernière (différence expliquée par l'augmentation du nombre d'élèves), nombre important de sorties organisées et baisse des recettes.

✓ **Sorties scolaires:**

Mme Blaviel tient à remercier tous, les parents qui s'investissent afin d'assurer un bon encadrement de ces sorties.

Le spectacle de Noël (offert par la Municipalité):

PS/MS/GS Cirque «Arlette Gruss» en janvier.  
CE1/CE2: Saint-Médard-en-Jalles «Tube»  
CM1: Palais des sports «Gershwin Tempo»  
CP/CE2: Pin Galant « Si la terre »  
CM2: à l'ONBA «Les lanternes Magiques»

Autres sorties:

CM1: 20 janvier A la découverte de l'orchestre  
CP: mars «Attrapeur de rêve»  
MS: 7 février Blanquefort «Petit bleu et petit jaune»  
CP/CE1/CE2: Blanquefort «Momentari»

Diverses manifestations :

-Goûter de Noël: le 15 décembre. A l'issue du goûter, un livre offert par la municipalité sera distribué à chaque enfant.  
-Chorale: 1er juin à 20 h (en anglais).  
-Carnaval: le 20 mars et sera sur le thème des pays anglo-saxons.  
-Journal: il sortira 2 fois (en janvier et mai)  
-Piscine: Pour les classes de CP/CE1, les séances (au nombre de 10 ) commenceront le 13 décembre. Concernant les GS, les séances, également au nombre de 10, débiteront en janvier.

-Hôpital des Nounours: pour les MS  
L'hôpital des Nounours est une action de Santé Publique mise en place par les étudiants en médecine de toute la France, à destination des enfants de maternelle. Cette action permet aux enfants de découvrir le monde de la Santé de façon ludique et pédagogique.

✓ **Projets:**

\*Avec le concours de la Communauté de communes, l'école des Platanes a décidé de participer à «Créa Mômes» (un projet d'animation culturelle à destination des enfants ). Après «Identité et différences» et «Passé Recomposé», le thème. cette année, est «la Fabrique du Bonheur» (le but étant de créer une «happy box»). Des philosophes intervient dans toutes les classes (à l'exception de celle de M.Louys). La plasticienne Élodie Maissonave interviendra sur ce sujet.

\* 2 soirées «ateliers philo» sont proposées par l'USEP aux adultes.

\* Les CE2 et CM2 participeront aux Usépiades à Bombannes.

\* Les CE1 se rendront à Hostens mi-mai.

✓ **USEP (L'union sportive de l'enseignement du premier degré ):**

– Adhésions: l'association compte à St-Selve 127 adhérents (87 enfants et 40 adultes).

- Les ateliers proposés le soir après la classe ont commencé début octobre.

- L'aide aux leçons concerne 37 enfants.

M. Gachet intervient pour signaler que la mairie octroie 1000 euros supplémentaires à l'association correspondant à la mise à disposition (à partir du lundi 14/11, 3 fois par semaine et ce jusqu'à fin juin) d'une employée du CCEJ (Mlle Audrey Lagardère) pour l'aide aux leçons.

✓ **Effectifs:**

▲ A la rentrée 2011, les effectifs sont les suivants:

\*30 PS

\*29 MS

\*30 GS

\*34 CP

\*24 CE1

\*35 CE2

\*24 CM1

\*29 CM2

Soit un total de 235 enfants (auquel viendront s'ajouter 2 prévus en janvier).

- Prévisions rentrée 2012

246 enfants+ de nouveaux arrivants ce qui peut amener à un effectif de 260 enfants.

- 2 courriers ont été adressés à l'Inspection Académique afin de réclamer l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Le budget 2012 de la mairie est prévu en conséquence. Si l'ouverture de classe concerne les maternelles, une ouverture de poste d'ATSEM sera proposée.

La classe supplémentaire sera à la place de la salle informatique (qui, elle, sera déplacée dans un bungalow loué pour l'occasion).

Concernant le restaurant scolaire, il est également prévu la location d'un autre bungalow (à proximité du restaurant scolaire) pour permettre l'accueil de tous les enfants.

La construction d'un nouveau restaurant scolaire est à l'étude.

Mme Blaviel demande à ce qu'une réunion préparatoire se tienne en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves en vue de travaux.

M. Smets intervient pour donner les chiffres de la Poste (qui porte les prévisions de construction en 2011/2012 à 175 habitations). M. Gachet annonce 130 permis de construire sur la commune et donne comme estimation 3000 habitants à St-Selve en 2020.

Le restaurant scolaire devra être en capacité de fabriquer à peu près 300 repas par jour.

✓ **Questions diverses :**

- Mme Alibert demande une réunion péri-scolaire afin de présenter aux parents le personnel (et permettre ainsi une meilleure communication entre chacun). M. Gachet est favorable à cette demande et se met en relation avec M. RAZAFINTSALAMA pour convenir d'une date (l'information se fera par le site internet de la mairie, par l'envoi de SMS et de

mots dans les cahiers).

- Salle de motricité : concernant la demande de rideaux, M. Gachet demande d'attendre une année supplémentaire afin d'intégrer cet achat au budget prévu pour le réfectoire.

- Demande de mettre une ligne téléphonique pour l'élémentaire (dans le cas où un élève est malade et que l'enseignant souhaite prévenir les parents).

M. Gachet souhaite que toutes les lignes soient regroupées et que le standard soit tenu par la mairie.

- Problème de chauffage dans les classes de M.Louys et la salle informatique.

- Vive intervention de M. Gachet concernant la sécurité des enfants aux abords de l'école : le manque de civisme de certains parents amène la mairie à supprimer le parking au niveau du rond-point. Seuls les enseignants et personnels de l'école, ainsi que les personnes à mobilité réduite, auront le droit de circuler à cet endroit. Le parking sera réaménagé (marquage au sol, éclairage).

- Commémoration du 11 novembre : M. Gachet fait remarquer l'absence des enfants de St-Selve aux commémorations des armistices. Mme Blavier propose de faire passer une information dans les cahiers.

- M. Smets annonce que les différentes actions menées l'année dernière par les parents affiliés à la FCPE (kermesse, bourse aux vêtements, journée jeux pour Halloween) ont permis de réaliser un bénéfice de 800 euros qui sera intégralement reversé (via l'APE) à l'école.

***Fin de séance : 21h15***